

sept heures du matin, convoqué au son de la cloche, en l'heure et manière sonnée trois différentes fois, pour traiter des affaires de ladite église.

« Nous Roger-Joseph Damas de Marillat, doyen, Claude-Joseph d'Albon, archidiacre, Edme-François de Tallaru de Chalmazel, chantre, Jean-Christophe de Chateauneuf de Rochebonne, chamarié, Emmanuel Charpin de Genetines, custode, Charles de Chateauneuf de Rochebonne, François d'Albon de Sugny, Gaspard de Foudras, Louis Charpin de Genetine, Jacques-Hugues de Sarron et Antoine Charpin de Genetine, tous chanoines de ladite Eglise, comte dudit Lion, capitulants :

« Le doyen annonce la mort d'Illustrissime et Révérendissime Camille de Neuville, archevêque et comte de Lion, primat de France, commandeur des ordres du Roy et son lieutenant général au Gouvernement de Lion, décédé dans l'hôtel du Gouvernement de cette ville de Lion, sur les deux heures du matin de ce jour et par suite du décès le Chapitre prend l'administration de la comté.

« La Compagnie arrête que le corps sera porté, suivant l'intention dudit défunt archevêque, à droiture dans un carrosse en l'église des religieuses carmélites de cette ville pour y être inhumé dans la cave et tombeau de la maison de Villeroi, ce qui ne sera pourtant fait que la nuit de demain jeudi, ainsi qu'il appert et qu'il est de l'honneur et droit de la Compagnie à la mémoire dudit défunt, seigneur archevêque, de lui rendre et faire tout ce qu'elle doit dans une semblable conjoncture.

« La Compagnie délibérée a résolu et arrêté que vendredi prochain, après la grande messe canoniale de cette église l'on ira processionnellement dans ladite église des Carmélites pour faire l'enterrement.